

COMPTE RENDU

DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

En application des articles L 2121-15 et 21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la désignation d'un secrétaire de séance.

M. Yannick CORDONNIER est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

GARANTIES D'EMPRUNTS

- **T.D.L.H. : TRAVAUX DE REHABILITATION DE 129 LOGEMENTS PLACES KOENIG ET DE L'EUROPE**

Le rapport et la convention sont joints à la présente convocation.

Adopté à la majorité (1 abstention : M. GABILLAS)

- **3F/SA JACQUES GABRIEL : OPERATION DE CONSTRUCTION DE 2 LOGEMENTS PLAI ET 8 LOGEMENT PLUS SUR LE SITE MATRA 1**

Le rapport et les conventions sont joints à la présente convocation.

Adopté à la majorité (2 abstentions : M. CHERY - M. GABILLAS)

PASS FONCIER : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT

Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 4 000 ou 5 000 euros selon la composition familiale pour l'acquisition d'une résidence principale. Il est proposé de demander à l'Etat une participation de 1 000 à 2 000 euros par dossier.

Adopté à la majorité (1 contre : M. GABILLAS)

QUARTIER SAINT-MARC : CONVENTIONS FINANCIERES AVEC LES BAILLEURS SOCIAUX POUR LES TRAVAUX DE BRANCHEMENTS GAZ

Dans le cadre du réaménagement global de Saint-Marc, la ville prend en charge la totalité des travaux nécessaires à la desserte en gaz (130 270 €). Les bailleurs sociaux rembourseront leur quote-part correspondant aux branchements : TDLH : 14 172 € et J.G. : 29 684 €.

Adopté à la majorité (1 abstention : M. CHERY)

OPERATIONS IMMOBILIERES

➤ **ACQUISITION D'UN TERRAIN AUX AUBINES**

La Société Adyal Grands Comptes mandataire de Réseau Ferré de France vend à la ville le terrain cadastré section CD n° 115 de 54 m² pour la somme de 1 315,60 euros TTC. (le plan parcellaire est joint à la convocation)

Adopté à l'unanimité

➤ **VENTE DE TERRAINS RUE PIERRE FESSENMEYER**

Quatre riverains ont accepté d'acquérir autant de terrains délaissés le long de la nouvelle voie au prix de 16 euros le mètre carré : BK n° 456 de 76 m², BK n° 457 de 230 m², BK n° 458 de 26 m² et BK n° 459 de 481 m². (le plan parcellaire est joint à la convocation)

Adopté à l'unanimité

DENOMINATION DE RUES

Le rapport et les plans parcellaires sont joints à la présente convocation.

1°) à l'unanimité, annule la décision du 15 mars et confirme le nom de "**Allée du Clos des Carrosses**";

2°) à l'unanimité : décide le nom de "**Avenue Nelson MANDELA**" (Président de l'Afrique du Sud de 1994 à 1999)

à la majorité (1 contre : M. GABILLAS) : décide le nom de "**Avenue François MITTERRAND**" (Président de la République Française de 1981 à 1995)

à l'unanimité : décide le nom de "**Rue Thomas JEFFERSON**" (Président des Etats-Unis de 1801 à 1809)

CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION CULTURES DU CŒUR LOIR ET CHER

L'Association Cultures du Cœur Loir et Cher lutte contre les exclusions en offrant aux personnes démunies des accès aux équipements culturels, touristiques et sportifs. Elle propose une convention par laquelle nous lui accorderions gratuitement 10 invitations par mois dans chaque musée et 4 invitations par spectacle à la Pyramide.

Adopté à l'unanimité

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le rapport est joint à la présente convocation.

- **ACR : Handball** : versement d'une subvention de 1 000 €

Adopté à l'unanimité

- **Atelier 360°** : versement d'une subvention de 1 000 €

Adopté à l'unanimité

- **Aide pour la vie** : versement d'une subvention de 385 €

Adopté à l'unanimité

- **Rotary club** : annulation de notre subvention de 1 000 €

Adopté à l'unanimité

DECISIONS MODIFICATIVES DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

Le rapport est joint à la présente convocation.

Adopté à la majorité (5 abstentions : M. NAUDION - Mme GIRAUDET - M. DUJARDIN - M. CHERY - M. GABILLAS)

COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES : PROROGATION DE L'EXONERATION EN FAVEUR DES ETABLISSEMENTS DE SPECTACLES CINEMATOGRAPHIQUES

Le rapport est joint à la présente convocation.

Adopté à l'unanimité

EXONERATION DE LA TAXE D'ENLEVEMENT D'ORDURES MENAGERES POUR 2011

Le rapport est joint à la présente convocation.

Adopté à l'unanimité

PERSONNEL COMMUNAL

Le rapport est joint à la présente convocation.

- **Tableau des effectifs**

Adopté à la majorité (4 abstentions : M. NAUDION - Mme GIRAUDET - M. DUJARDIN - M. GABILLAS)

- **Régime indemnitaire**

Adopté à la majorité (4 abstentions : M. NAUDION - Mme GIRAUDET - M. DUJARDIN - M. GABILLAS)

- **Médiathèque et Service des Conférences : rémunération des intervenants**

Adopté à la majorité (1 abstention : M. GABILLAS) :

- **Apprentissage**

Adopté à la majorité (1 abstention : M. GABILLAS) :

- **Renouvellement de mises à disposition**

Adopté à la majorité (1 abstention : M. GABILLAS) :

- **Compte Epargne-Temps**

Adopté à la majorité (1 abstention : M. GABILLAS) :

COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITES ANNUEL 2009 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS

Le rapport est joint à la présente convocation.

QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur le Maire propose une question non inscrite à l'ordre du jour, en application de l'article L 2121-12 du Code Générale des Collectivités Territoriales, et demande si le Conseil Municipal accepte de se prononcer sur leur examen.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité

PRESTATIONS DE SERVICES POUR LES ASSOCIATIONS MAISON DE L'EMPLOI DE L'ARRONDISSEMENT ET MISSION LOCALE : CONVENTIONS

Adopté à l'unanimité